

PROGRESSER EN FRANÇAIS VILLE DE LYON

POUR QUI ?

- Public en difficulté langagière, qui souhaite développer son autonomie dans son quotidien et son parcours d'insertion professionnelle et ainsi accroître son employabilité par l'apprentissage du français oral et écrit.
- Niveau A1 minimum du CECRL.

OBJECTIFS

- Développer ses compétences à l'oral et à l'écrit pour atteindre en fin de formation un niveau supérieur
- Réussir l'examen blanc du DELF
- Travailler la mobilité
- S'ouvrir sur le monde culturel et professionnel

PROGRAMME

A l'oral :

- Ecoute et compréhension de documents authentiques (films, vidéos, reportages, interviews, radio) et lors des interventions.
- Jeux de rôle dans des contextes quotidiens et professionnels
- Interactions et débats sur des thèmes d'actualité
- Enrichissement des connaissances lexicales

A l'écrit :

- Lecture et compréhension de documents écrits (petites annonces, dialogues, publicités, messages personnels, articles de presse et documents professionnels)
- Exercices d'application des règles de grammaire, conjugaison, orthographe et syntaxe
- Rédaction de textes sur des sujets de la vie quotidienne, de la vie professionnelle, et d'actualité.
- Enrichissement des connaissances lexicales

Sorties culturelles et/ou professionnelles, interventions sur différentes thématiques.

Participation à un projet collectif.

DURÉE

140h de face à face

NOMBRE DE PLACES

14

DATE

Voir sur notre [site internet](#)

LIEU

13 rue Auguste Lacroix
69003 LYON

1 PRE-REQUIS

- RSA/RSJ : Contrat socioprofessionnel ou contrat d'engagement
- IAE : CDDI
- Primo arrivant : Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) - de 5 ans

TARIF

Pris en charge par des fonds publics

INSCRIPTION

Prendre contact avec votre référent professionnel ou social

MODALITÉS D'ACCÈS

- Information collective
- Entretien individuel de motivation
- Evaluation du candidat
- Sélection et réponse aux candidats et aux prescripteurs



accessible
aux PSH



MÉTHODES UTILISÉES

- Pédagogie active basée sur des documents authentiques
- Travail individualisé en fonction du niveau de l'apprenant
- Alternance d'apports théoriques lors des temps collectifs et d'exercices individuels et en sous-groupes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation régulière des 4 compétences du CECRL
- Exercices d'entraînements au DELF
- Bilan intermédiaire collectif et individuel
- Bilan final tripartite avec le prescripteur

NOS FORMATRICES

Nos formatrices ont été recrutées pour leurs expertises, leurs certifications et leurs expériences professionnelles, en adéquation avec les exigences de la formation et les objectifs des stagiaires.

2024 EN CHIFFRES



PLUS D'INFORMATIONS ?

Rendez vous sur www.ufcsemplformation.fr
ou contactez-nous au 04 78 62 61 61

